

REGION BRETAGNE

n ° 18_DIRAM_03

CONSEIL REGIONAL

15, 16 et 17 février 2018

DELIBERATION

Modification des limites communales de Grand Fougeray et Mouais

Le Conseil régional convoqué par son Président le 23 janvier 2018, s'est réuni le samedi 17 février 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (jusqu'à 10h45), Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 11h30), Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 11h15), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 11h10), Madame Agnès LE BRUN (jusqu'à 10h40), Monsieur Patrick LE DIFFON (jusqu'à 12h15), Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE (jusqu'à 9h), Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Madame Claudia ROUAUX, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON (jusqu'à 11h45), Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO (jusqu'à 12h00), Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (pouvoir donné à Monsieur Alain LE QUELLEC à partir de 10h45), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 11h30), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD), Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI à partir de 11h15), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM) Madame Anne-Maud GOUJON (pouvoir donné à Madame Gaëlle Nicolas), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Pierre POULIQUEN), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 11h10), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 10h40), Monsieur Patrick Le DIFFON (pouvoir donné à Madame Christine Le STRAT à partir de 12h15), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES), Madame Gaëlle LE MEUR (pouvoir donné à Monsieur Roland JOURDAIN), Monsieur Gilles PENNELLE (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON à partir de 9h), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Bertrand PLOUVIER), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC), Madame Martine TISON (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN à partir de 11h45), Madame Anne VANEECLOO (pouvoir donné à Monsieur Philippe MIAILHES à partir de 12h00).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2112-2 et suivants ;

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur émis à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 septembre au 10 octobre 2017 ;

Vu l'avis favorable émis par la commission des habitants et propriétaires fonciers en date du 20 octobre 2017 ;

Vu les délibérations des Conseils municipaux de Mouais et Grand Fougeray des 13 et 17 novembre 2017, actant la modification des limites de leur territoire respectif ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE
(Unanimité)

- **D'émettre un avis favorable** à la modification des limites communales, cantonales, d'arrondissement et régionales des communes de Grand Fougeray et Mouais.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD